

JÉRÔME JAFFRÉ

Réflexions sur la « sondomanie »

Le nombre des sondages publiés est impressionnant. En mai 1984, la *Revue française des sondages*, qui les recense, comptait après quatre années d'existence sa 2 000^e enquête et évaluait pour l'année en cours le rythme des publications à deux par jour ! Chaque année ou presque voit le record battu.

Tant et tant de sondages agacent, irritent, inquiètent. Le risque de cacophonie est évident avec une mine de contradictions, le plus souvent explicables mais où les contempteurs des sondages peuvent puiser force arguments sans toujours avoir besoin de recourir à la mauvaise foi. Dans la classe politique, le risque est de céder aux variations de l'opinion et, pire encore, de les suivre sans les comprendre. Devant la profusion, le sondeur lui-même ne peut s'empêcher de craindre que la mauvaise monnaie chasse la bonne. Que les instituts médiocres soient placés au même rang que les bons. Que des sondages menés sans infrastructure sérieuse, trop hâtivement réalisés, insuffisamment élaborés ou idéologiquement orientés occultent les travaux sérieux et incontestables. Que des sondages d'une ou deux questions soient davantage cités que les vraies enquêtes d'une dizaine de questions, qui seules permettent de rendre compte de la réalité et de la diversité de l'opinion.

Tous ces risques existent bien sûr et il serait vain de les nier. L'antienne « il y a trop de sondages » a sa part de vérité. Mais cette « sondomanie » a ses raisons profondes et présente même certains avantages trop souvent méconnus.

POURQUOI CETTE « SONDOMANIE » ?

Dans toutes les démocraties modernes, le sondage occupe une place importante. Ce n'est le produit ni du hasard, ni d'une machination, ni d'une mauvaise habitude. Le sondage permet d'entendre la voix du citoyen là où existe une « culture de liberté », comme l'écrit Alain Lancelot (1). Dans les sociétés contemporaines où n'existe plus la connaissance interpersonnelle, le sondage est l'un des moyens qui permet de connaître l'opinion des autres et de situer sa propre opinion.

En France, dit-on souvent, le sondage occuperait une place particulière. Nous serions le pays qui publie le plus de sondages ! D'autres, comme les Etats-Unis, présentent sans doute les mêmes caractéristiques (2) mais l'explication hexagonale du phénomène paraît tenir à l'articulation parfaite qui existe entre les sondages et le système politico-institutionnel de la V^e République.

On l'oublie trop souvent : les sondages d'opinion existent réellement en France depuis la Libération. Sous la IV^e République, les travaux de l'IFOP — tels que nous les restitue la défunte revue *Sondages* — sont de qualité et, pour ne citer qu'un exemple, les enquêtes préélectorales extrêmement fiables. Or, dans le processus politique de cette époque, les sondages, ni par leur nombre ni par les exégèses qu'ils suscitent, n'occupent une place importante. Tout change sous la V^e République, tout date en vérité de l'élection présidentielle de 1965. Contre l'avis des experts et à la stupéfaction des Français, l'IFOP et la SOFRES annoncent la mise en ballottage du général de Gaulle. Les sondages entrent dans notre vie politique. Ils n'en sortiront plus. Dans ce que Jean-Luc Parodi appelle joliment « la combinatoire institutionnelle de la V^e République » (3), ils constituent un véritable outil fonctionnel sous cinq points au moins :

- 1) *L'élection du Président de la République au suffrage universel* : elle personnalise fortement la vie politique et donne une importance considérable aux sondages de popularité, études d'images des leaders et simulations de vote présidentiel.

(1) Alain Lancelot, *Sondages et démocratie*, dans SOFRES, *Opinion publique 1984*, Gallimard, p. 257-267.

(2) Dans l'excellent numéro de la revue *La Nef* de 1973 consacré aux sondages, Marie-France Toinet livrait un article consacré à « La sondomanie politique aux Etats-Unis », p. 49-66.

(3) Jean-Luc Parodi, *Imprévisible ou inéluctable, l'évolution de la V^e République ?* Eléments constitutifs et combinatoires institutionnelles, *RFSP*, août-octobre 1984, p. 628-647.

2) *L'absence de mode de sélection des candidats* : faute de « primaires à l'américaine », les sondages d'opinion fournissent les indispensables éléments d'information et de clarification pour la pré-sélection des candidats. A gauche, leur rôle est assez limité, très faible au PC, il est plus important au PS sans être pour autant décisif — on se souvient de la bataille Mitterrand/Rocard en 1979-1980 et de son issue. A l'avenir, ils pourraient éventuellement constituer un blocage : si les sondages les maintiennent toujours aussi bas, Pierre Mauroy et Lionel Jospin ne peuvent guère espérer entrer dans une compétition qui serait alors réservée à Laurent Fabius et Michel Rocard, avec un outsider éventuel Jacques Delors. Quoi qu'il en soit, le dernier mot reviendra aux militants et à l'appareil du parti.

A droite, en revanche, rien n'existe. Bien sûr, ce seront probablement les électeurs eux-mêmes qui trancheront au premier tour entre Jacques Chirac et le candidat UDF. Mais qui sera le candidat de l'UDF : Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing ou un autre ? Il est clair que les sondages — à condition qu'ils fournissent des indications convergentes et stables — joueront un rôle important. Sauf à ce que l'UDF élabore son propre mode de sélection comme la consultation de ses élus, voire de ses militants ou — pourquoi pas ? — de ses sympathisants déclarés.

3) *La signification des élections législatives* : depuis 1962, les élections législatives ont changé de sens : elles ne sont plus des *élections de représentation* comme sous la IV^e République mais des *élections de désignation* visant clairement à la formation d'une majorité. La dissolution n'est plus un crime contre la République mais un mode de résolution normal des crises politiques par le suffrage universel. Tous ces points renforcent le rôle des sondages. La connaissance des rapports de forces entre coalitions et à l'intérieur des coalitions est constamment nécessaire, même si en France l'habitude n'est pas encore prise de dissoudre en cas de conjoncture politique favorable.

4) *La simplification du système partisan* : remodelé par l'élection présidentielle et le nouveau rôle des élections législatives, le système partisan est quadripolaire, bien loin de la multiplicité et de la confusion qui régnaient sous la IV^e République ou au début de la V^e. Les sondages d'opinion sur l'image des partis, leur audience, leurs alliances, leur crédibilité gouvernementale deviennent un instrument d'analyse nécessaire.

- 5) *La transposition du système majoritaire aux élections locales* : au fil des années, les élections cantonales et municipales ont connu, elles aussi, la logique majoritaire et partisane de la V^e République. Sur ce terrain-là, les sondages d'opinion — le plus souvent confidentiels il est vrai — sont de plus en plus fréquemment utilisés, pour mesurer par exemple l'adhésion des habitants d'une ville à son maire.

Comme l'écrit Jean-Luc Parodi dans la *Revue française de Science politique* (4), aucune démocratie au monde ne possède au même point que la V^e République un tel degré de présidentialisation et de « majoritarisation ». Or, sur ces deux points — élection du président au suffrage universel et pouvoirs présidentiels, existence d'une logique majoritaire à tous les échelons de la vie du pays — les sondages d'opinion s'articulent parfaitement.

LES AVANTAGES DE LA « SONDOMANIE »

Arrivé à ce point, le lecteur se dira peut-être : « Voilà qui explique la place des enquêtes d'opinion dans notre vie politique mais il y a tout de même trop de sondages publiés ! » Je confesserai qu'il m'arrive de partager cet avis. Mais la profusion des sondages présente au moins trois fonctions positives dans le jeu de l'information.

Premier avantage : les sondages permettent au sociologue, à l'historien et tout simplement au citoyen intéressé de recueillir un grand nombre d'informations sur les mentalités du temps présent. Si on veut bien considérer les deux livres déjà parus de la série annuelle « SOFRES, *Opinion publique* » (5), on y trouve des résultats détaillés et commentés sur les institutions de la V^e République, les consensus et les dissensus dans la société française, la politique étrangère, les privilèges, le bonheur à dix ans de distance (vol. 1984), la modernisation, l'opinion des chefs d'entreprise, les immigrés vus par les Français, l'extrême droite, les évolutions idéologiques (vol. 1985). Il ne s'agit pas là d'un inventaire à la Prévert mais plutôt des fragments d'une Histoire de l'esprit public à la fin du xx^e siècle. Commentant la parution d'*Opinion publique 1984* (6),

(4) Art. cité.

(5) Qui paraît aux Editions Gallimard.

(6) *Le Monde*, 9 février 1984.

François Goguel se plaisait à imaginer ce qu'eût été le bonheur de l'historien du Front populaire s'il avait disposé de semblables documents pour décrire l'évolution du pays du printemps 1936 à l'automne 1938. Gageons qu'aucune étude sérieuse sur la gauche au pouvoir dans les années 80 ne pourra délaissier l'apport des enquêtes d'opinion.

Faut-il se plaindre d'un « trop-plein » de sondages quand la querelle scolaire de 1983-1984 peut être suivie et retracée à travers quatre enquêtes détaillées (chap. 2 d'*Opinion publique 1985*) ? L'inquiétude à l'automne 1983, la mobilisation en février 1984, le point d'orgue de la manifestation du 24 juin à Paris, l'apaisement en septembre avec les mesures Chevènement. Principale force de la bataille, l'opinion publique est auscultée tout au long de cette période. L'intelligence de la situation fait longtemps défaut aux gouvernants, alors que le simple examen des résultats du sondage de novembre 1983 aurait dû les dissuader d'aller plus avant. De quoi rassurer tous ceux qu'inquiéterait l'idée d'un « gouvernement des sondages ». Nous n'en sommes pas là.

Deuxième avantage : le grand nombre d'enquêtes publiées réduit l'opposition entre sondages privés et sondages publics. Une vision mythique voudrait en effet que les travaux confidentiels destinés au Gouvernement ou aux états-majors des partis soient les plus intéressants. A la vérité, ils permettent bien de préparer une décision ou d'éclairer un choix stratégique. Mais s'ils révèlent un brusque et notable changement de l'opinion, un autre sondage réalisé par un autre institut à la demande d'un journal le rendra vite public. Le « trop-plein » des sondages a pour vertu de garantir la rapide circulation de l'information. Sauf à interdire carrément les sondages, il serait de nos jours inconcevable d'ignorer durablement des données d'opinion essentielles comme la popularité (ou l'impopularité) des gouvernants et les rapports de force électoraux. A l'automne 1984, le Tout-Paris politique bruissait de rumeurs contradictoires (comme toutes les rumeurs) sur ce que donnerait une élection présidentielle jusqu'à ce que l'IFOP publie dans *Le Point* (du 5 novembre 1984) les résultats de différentes hypothèses de premier et second tours, faisant perdre d'un seul coup toute leur importance aux porteurs de nouvelles, aux rumeurs de couloirs et aux échos « confidentiels » distillés ici ou là.

Troisième avantage : la profusion des sondages réduit les risques d'intoxication, de rétention de l'information ou de mauvaise inter-

prétation. Sur ce dernier point, prenons l'exemple de la Nouvelle-Calédonie avec trois sondages publiés à quelques jours d'intervalle, du 9 au 14 janvier 1985. Loin du « trop-plein », ces sondages successifs forment un tout qui permet d'analyser en détail l'état de l'opinion sur ce dossier.

- Premier sondage : Louis Harris/*La Vie* publié le 9 janvier, réalisé les 2 et 3 janvier, il comprend une question principale : « Etes-vous pour ou contre l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie ? » Pour : 37 %, contre : 19 %, sans réponse 44 %. On interroge ensuite les partisans et les adversaires de l'indépendance sur les raisons de leur attitude.
- Deuxième sondage : BVA/*Match* publié le 10 janvier (mais réalisé du 13 au 18 décembre), il comprend quatre questions dont : « Pour vous, la Nouvelle-Calédonie doit-elle plutôt rester française ou devenir indépendante ? » Française 41 %, indépendante 30 %, sans réponse 29 %. Formulée avec une alternative, la question donne des résultats très différents de l'enquête de *La Vie*.
- Troisième sondage : SOFRES/*Le Point* publié le 14 janvier, réalisé les 8 et 9 janvier après la diffusion du Plan Pisani, il comprend onze questions. Sur le plan des principes, il confirme l'enquête de BVA, les Français souhaitent que la Nouvelle-Calédonie reste dans la République (49 %) plutôt qu'elle ne devienne un Etat indépendant (33 %). En revanche, l'opinion crédite le gouvernement de la recherche d'un compromis entre les deux communautés, condamne l'opposition pour ses critiques excessives et ne croit pas que dans quelques années, la Nouvelle-Calédonie fera encore partie de la République française (17 % seulement le pensent). En d'autres termes, il y a dissociation entre les positions de principe et l'appréciation effective de la situation.

Arrivé à la troisième publication, le lecteur pressé se dira : « Encore un sondage sur la Nouvelle-Calédonie ! » Mais à l'évidence, trois sondages valaient mieux qu'un pour éclairer notre lanterne.

Il reste que pour maîtriser un flux aussi considérable d'informations, les journaux sont souvent désorientés. Le sondeur veut ici suggérer à ses amis journalistes que dans chaque rédaction soit désigné un journaliste ès sondages, qui se formerait à la connaissance des techniques d'enquêtes et à l'interprétation de leurs résultats. Il est juste de dire qu'ici ou là des journalistes font cet effort par eux-mêmes et qu'on lit de plus en plus fréquemment des analyses reprenant un ensemble de sondages et essayant de les mettre en perspective.

Encore faut-il que chacun comprenne de quoi il s'agit, comme en témoigne l'histoire cocasse survenue à l'hebdomadaire communiste *Révolution*. Dans son numéro du 23 novembre 1984, il publie une analyse sur l'évolution de l'image de l'URSS dans l'électorat français et dans l'électorat communiste. Pour cela, il s'appuie sur deux sondages de la SOFRES publiés à dix ans d'intervalle, en 1972 par l'ORTF, en 1982 par la presse de province. Rien de bien original en vérité : Olivier Duhamel et Jean-Luc Parodi avaient consacré une chronique de *Pouvoirs* à ce thème et SOFRES, *Opinion publique 1984* traitait de ce sujet en quelques pages (p. 247-250). Mais il n'était pas indifférent de constater qu'à deux mois et demi du Congrès du PC, *Révolution* portait pour la première fois à la connaissance de ses lecteurs l'ampleur de la dégradation du mythe soviétique, jusque dans les rangs de l'électorat communiste. Excellent exemple de l'intérêt d'une mise en perspective des sondages... sauf pour *Le Quotidien de Paris* qui, le lendemain, accusait *Révolution* de publier avec deux ans de retard un sondage « exclusif » de la SOFRES ! Quels noirs desseins, se demandait *Le Quotidien*, cache pareille mise sous le boisseau venant de la presse communiste ? C'est tout juste s'il n'y avait pas là une nouvelle affaire Marchais...

*

Si elle agace légitimement, la « sondomanie » a donc ses raisons profondes et quelques avantages. Le sondage est un instrument parfaitement adapté à notre vie politique. Nul ne peut plus les ignorer. *Le Monde* lui-même en publie désormais. « Manière, écrit son chef du service politique, Jean-Marie Colombani, de reconnaître après s'en être défendu un outil de la connaissance politique dont on ne peut plus faire l'économie » (7). Si donc on veut vraiment réduire le rôle des sondages, il conviendrait :

- de supprimer l'élection du Président de la République au suffrage universel direct ;
- de réduire les possibilités de recourir au suffrage universel (droit de dissolution et référendum) ;
- que les gouvernements se fassent et se défassent au Parlement, que les majorités se modifient sans que les électeurs aient leur mot à dire, comme en 1926 ou en 1938 quand les majorités du

(7) Jean-Marie Colombani, L'image de la classe politique, dans SOFRES, *Opinion publique 1985*, p. 13.

Cartel des gauches et du Front populaire disparurent au nez et à la barbe de leurs électeurs ;

- que les élections législatives servent à désigner des représentants et non plus à choisir une majorité. A charge aux députés élus de fixer ensuite et eux-mêmes les frontières de la majorité et de l'opposition.

Vaste programme on le voit ! Il consiste à revenir trente années en arrière. Car n'en déplaie à ses pourfendeurs, l'influence des sondages est proportionnelle au pouvoir des électeurs. Tout simplement. Si la « sondomanie » est le prix qu'il faut payer pour conserver les choses en l'état, ce mal nous en évite de bien pires. En 1954, Nathan Leites écrivit sur l'élection (à treize tours...) du Président Coty un beau livre qu'il intitula *La maison sans fenêtres*. Les sondages d'opinion sont une fenêtre ouverte entre les citoyens et leurs élus. De grâce, ne la fermons pas !

RÉSUMÉ. — *La sondomanie en France agace et inquiète. En réalité, cette influence omniprésente des sondages tient au fait qu'ils s'articulent parfaitement avec le système de la V^e République. En outre, la « sondomanie » présente plusieurs avantages : elle réduit l'opposition entre sondages privés et sondages publics et limite les risques de mauvaise interprétation.*